



## beau pere pedophile , enfant en danger car pas de plainte

Par **tototyson**, le **16/06/2010** à **12:14**

bonjour

je sais que mon beau père a abusé de 2 de ses filles . Celle ci refusent de porter plainte , mais l'une d'elle , ma belle soeur compte envoyer sa petite fille en vacances chez ses parents. les gendarmes ne peuvent pas intervenir car il n y a pas de dépôt de plainte , de plus mon beau frère , papa de la petite n'est pas au courant de ce qu'a subie sa femme . que puis je faire pour empecher de nouveaux abus ?

merci pour votre aide

Par **rosanita**, le **17/06/2010** à **13:49**

Tentez de raisonner la mère pour qu'elle en parle à son mari ou père de la petite et qu'elle prenne contact avec des associations qui sauront l'aider.

Dites lui qu'elle n'a pas avoir honte de ce qui lui est arrivé et que son devoir est de protéger sa fille

Car la petite coure un danger d'abus sexuel.

Essayez d'abord le dialogue,

Sinon, dites lui que vous préviendrez les services sociaux pour mise en danger d'un mineur de moins de 15 ans.

Par **tototyson**, le **17/06/2010** à **15:45**

impossible elle vit dans un déni total, de plus ma femme s'y oppose à ce que je previenne qui que ce soit .

je n'ai encore recours par le dialogue et la petite doit arriver pendant les vacances ..son père n'étant pas au courant de rien .

je dois donc agir seul

Par **rosanita**, le **17/06/2010** à **15:52**

Vous pouvez alerter le procureur de la république de la situation de danger de la petite et parler au père de la petite qui doit alors jouer son rôle et la protéger.